

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets vrgent, correspondances, &c. doivent être adressés francs de port, à l'Imprimerie, au Bureau du Journal, N. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

MELANGES.

LE CARDINAL WOLSEY.

NOUVELLE HISTORIQUE.

[SUITE.]

IV.

Lorsqu'il fut de retour dans son palais, après la cérémonie où il venait d'être reçu légat à la Cour, Wolsey laissa éclater les sentiments de colère qu'il avait dû comprimer jusque-là. C'est qu'il avait aperçu dans la foule des seigneurs réunis à Westminster, sir Amyas Pawlet, le plus ancien de ses ennemis. Ce seigneur, retenu depuis longtemps loin de la cour par les intrigues politiques auxquelles il n'avait cessé de prendre part, venait enfin, en désespoir de cause, de se ranger sous le parti de Tador. Wolsey ne pouvait pas voir depuis le jour où par son ordre, il avait été chargé de chaînes et jeté dans la prison du château de Suffolk. En le voyant tout-à-coup au milieu de ses grandeurs, il s'était rappelé tout son passé.

Sous le regard dédaigneux de cet homme, il s'était senti redevenir le pauvre prêtre de village; il avait eu honte de son élévation même en pensant que pour lui qui l'avait vu naître en soutane de serge, son riche costume de cardinal et de légat devait paraître une mascarade.

Le ministre manda un sergent d'armes; il dicta un ordre d'arrestation qu'il envoya à la signature du roi.

Cela fait, dès qu'il se retrouva seul dans son cabinet, un pan de tapisserie se souleva doucement et une femme entra.

Lady Catherine Gordon, entraînée par l'amour mystique qui liait son sort à celui de Wolsey, était suivie à Londres, comme nous l'avons dit, pour ne pas se séparer de lui, et s'était constituée prisonnière, à titre de femme du prétendant, alors déchu de la Cour. Les mesures les plus sévères avaient été prises d'abord envers cette femme qui pouvait porter dans son sein un descendant de celui qui se proclamait Richard Plantagenet et perpétuer ainsi la cause des guerres civiles. Mère, elle eût été condamnée à mort par l'implacable politique du temps. Henri VIII avait voulu l'interroger lui-même. Il fut tellement frappé de sa beauté angélique, qu'il la gracia sans exiger aucune justification, la réintégra dans tous les droits qu'elle possédait comme descendante des rois d'Écosse, et, pour la fixer à la cour, l'attacha à la maison de la reine.

Catherine Gordon avait donc repris ses titres et son nom de famille. C'était elle qui entra en ce moment dans le cabinet du cardinal-ministre, qu'elle n'avait jamais cessé d'aider secrètement de ses conseils et de son influence à la cour. Celui qui venait de jeter des regards si fiers sur l'épée de l'Angleterre réunie autour de lui et pour lui, se prosterna presque devant cette femme.

—Vous allez faire arrêter sir Amyas Pawlet, dit-elle. Quelles seront les suites de cette mesure? Un procès infamant dans lequel on lui attribuera sans doute à crime particulier les folies de son parti, l'orgueil, les exactions, les brigandages de la caste à la quelle il appartient. Ce prétexte couvrira des apparences de l'intérêt public la vengeance d'un seul homme. Ce sera une atrocité parfaitement légale.

Le ministre baissa les yeux. Elle continua.

—Quand vous n'étiez qu'un pauvre jeune homme, ne portant pour cuirasse qu'une soutane usée, vous avez trouvé le duc de Suffolk bien cruel de se servir de ses archers et de son titre de seigneur pour vous opprimer; de prendre ses gantelets de fer pour étouffer un roitelet. Vous avez raison. Mais, maintenant, vous qui tenez dans vos mains la triple force de Pègre, de la magistrature, de la royauté, n'avez-vous pas de honte de vous en servir contre un simple chevalier?

—Sa vue m'a rappelé une injure restée impunie; j'ai vu se lever autour de moi toutes les tristesses, toutes les misères de Suffolk. Ces souvenirs du passé m'ont fait douer du présent et de l'avenir!

—Pourquoi les repousser? c'est l'ombre qui devait donner plus d'éclat à votre fortune actuelle. Les domaines dont vous jouissez aujourd'hui sont plus nombreux que les brins d'herbe que vous apercevez alors de votre fenêtre. Vous subissez l'orgueilleux caprice d'un homme; maintenant, vous jouez avec les destinées des nations.

—Si cela est arrivé, Catherine, c'est que vous l'avez voulu. Vous m'avez ordonné d'être heureux, d'être grand; et j'ai été grand, et j'ai été heureux.

—Oui, mais si dans l'adversité je vous ai dit: Courage! dans la fortune je vous dirai: Prudence!

—Oh! Catherine, dans tous les temps dites-moi: Amour!

—C'est une ivresse dangereuse, milord, que l'ivresse d'une prospérité rapide, reprit Catherine.



ETIENNE PARENT, PROPRIETAIRES, { Avocat, N. 3, Rue La Porte, Québec. }
JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, { Imprimeur, N. 13, Rue Lamontagne, Basse Ville, Québec. }

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS!

—Si vous, avec votre esprit supérieur, vous trouvez tant d'attrait à ce faste, vous deviez penser qu'un prince bien jeune encore peut les apprécier aussi, et que souvent les rois, comme les chasseurs, ont tué l'hermine pour avoir sa fourrure.

—Un roi n'ose pas attaquer seul un ministre aussi puissant que moi. Or, mes ennemis sont bien faibles, bien peu nombreux, pour lui prêter une assistance suffisante.

—Ne cherchez donc pas à augmenter leur puissance. Wolsey, une grande faveur du roi va se joindre à toutes celles dont vous êtes comblé; vous recevrez aujourd'hui même votre nomination au poste de chancelier d'Angleterre, et avant peu d'heures le grand sceau de l'état reposera dans vos mains.

L'éclair d'une joie effrénée brilla sur la figure du cardinal. —Prenez plus de clémence à mesure que vous grandissez davantage. Un moment viendra peut-être où vous donneriez tous ces jours de splendeur pour une nuit calme, où vous donneriez toutes ces richesses pour un peu d'affection. Otez à sir Pawlet la faculté de vous nuire, si tant est qu'il le puisse faire; donnez-lui son hôtel de Londres pour résidence, et les murs de la ville pour limites de sa liberté (1), mais n'attendez pas à sa vie. Il est si facile de tuer! Laissez ce vulgaire moyen de répression à ceux qui n'en ont d'autre au service de leur intelligence. Celui qui tue n'a jamais raison au yeux de la postérité. Songez d'ailleurs que sir Pawlet a été mon hôte aux jours de l'exil. S'il vous a persécuté, il m'a sauvé.

—Oh! pardon, pardon, Catherine, j'ai dû m'en souvenir. Qu'il vous doive donc la vie dit-il s'en servir contre moi.

V.

Toute circonstance devait servir de prétexte à quelque fête autour d'un jeune roi qui ne prenait même de la royauté que les faciles plaisirs qu'elle procure. Wolsey était trop bon politique pour ne pas faire boire et danser sa majesté à l'occasion de la haute dignité religieuse dont il venait d'être revêtu. Après les cérémonies pieuses, les réjouissances profanes. Il pria donc sa majesté d'honorer de sa présence la fête qu'il préparait dans son magnifique château de Hamptoncourt. Ce fut là que sa majesté daigna promettre de porter elle-même à son favori le grand sceau de l'état.

Pendant une de ces rares journées de soleil qu'on appelle en Angleterre *glorious day*, jour glorieux, ce palais ouvrit donc toutes ses portes devant Henri VIII, qui arrivait suivi de toute sa cour. Le maître du lieu s'était plu, par une recherche de sensualité, à varier pour ainsi dire les séjours dans le même séjour. Le roi fut reçu et complimenté dans une salle d'un style majestueux et sévère qui rappela, par le genre de ses décorations, l'archevêché d'York. Sur les lambris, le marbre avait initié les productions les plus remarquables de ce riche comté. Le cardinal proposa ensuite à Henry VIII de quitter l'Angleterre, et le conduisit dans ce qu'il appelait son évêché de Badajoz, endroit destiné à représenter les deux diocèses qu'il possédait en Espagne. C'était une longue galerie soutenue par des arcades de marbre rose et ouverte sur un jardin. On était vraiment là dans les campagnes de l'Estramadure, où la terre, qui se couvre deux fois de moissons, et toujours de fleurs, recèle encore des carrières de marbre. Les quinconces étaient composés d'oliviers et d'orangers, et dans les parterres s'épanouissaient toutes les belles plantes d'Espagne. Toute cette nature méridionale était protégée par des vitreaux contre la température de ce ciel brumeux, et recevait la vie et la chaleur, non du soleil, mais de l'art.

Pendant la journée, les femmes de la cour se répandirent dans le parc. La plus jeune des dames d'honneur, la charmante Anna de Boleyn, suivit solitairement un défilé de verdure et arriva comme par hasard devant le bassin d'une jolie fontaine. Elle s'y mira, s'amusant à poser avec complaisance sur son front une branche de chêne qu'elle arrondissait en forme de couronne.

(1) Cet ordre fut en effet envoyé à sir Pawlet.

—Elle vous irait bien, dit alors une voix derrière elle.

—Anna se retourna et vit Henri VIII.

—Sire, dit-elle en rougissant beaucoup, je ne pensais qu'à une couronne de feuillage: c'est la seule à laquelle une pauvre fille puisse prétendre.

Henri sourit de voir comme la jeune fille avait nié naïvement sa pensée la plus secrète en voulant la mieux cacher.

—Votre front embellirait toutes les couronnes, reprit-il, celles des reines comme celles des plus humbles bergères.

—Sire, ne flattez pas trop votre sujette, les louanges d'un prince donnent trop d'orgueil.

—Non, Anna, ce n'est point flatterie, c'est vérité; mais vous devriez chercher plutôt une autre parure encore. En France, où l'éducation est si parfaite, ne vous a-t-on pas appris que rien n'embellit autant une femme que la tendresse?

—Et qui faut-il aimer, sire, parmi les seigneurs de votre cour? Est-ce sir Amyas Pawlet qui a rapporté dans sa cavalcade et dans sa barbe tout le soleil de l'Orient, où il a combattu? Est-ce lord Bedford, le grand maître de votre université, qui a toutes les sciences possibles, excepté celle de plaire?

—Ni l'un ni l'autre, miss.

—Est-ce donc le duc d'Argyle, le plus riche et le plus beau seigneur de votre royaume? Est-ce Buckingham, qui en est le plus pauvre et le plus laid?

—Pas davantage, mais bien leur maître à tous.

—Sire, en France, où l'éducation est si parfaite, on dit aux jeunes filles qu'il faut qu'elles soient bien folles et bien ennemies d'elles-mêmes pour accepter, à titre de maîtresse, l'amour de l'homme qui, le pouvant faire, dédaignerait de leur donner celui d'épouse.

—Avec plus de générosité, miss, avant de vous occuper de vous-même, vous songeriez un peu à moi, à mon bonheur, qui désormais dépend de vous seule.

—Vraiment, sire? Je ne croyais pourtant pas que le bonheur d'un roi pût dépendre d'une de ses sujettes.

—Ni moi, avant de vous avoir vue. Mais quand votre image est venue, fraîche et rieuse, charmer mes yeux, quand j'ai senti mon cœur battre violemment à votre approche, j'ai été prêt à pleurer de joie de me sentir amoureux. La contemplation de votre beauté me jette dans des extases indicibles, je vous mets au dessus de tout dans mon âme; tous les hommes de ma cour me sont odieux, car l'un d'eux peut vous aimer, peut vous plaire. Alors, mais seulement alors, je ne maudis plus cette royauté, qui me sépare de vous, car la vengeance est un de ses privilèges!

Anna de Boleyn pâlit en voyant l'éclair de fureur qui jaillit, à ces derniers mots, des yeux de Henri VIII.

—Hier, par exemple, continua le roi, vous étiez sous les charmilles de Greenwich; je vous voyais à travers leur rideau de verdure; le duc d'Argyle, que vous nommez vous-même le plus riche et le plus beau de la cour, s'entretenait avec vous, et vous lui répondiez gaiement. Hé bien! vous dire quels sentiments de colère et de haine agitaient mon cœur, quelles pensées sinistres remplirent mon esprit, ce serait impossible, et cela vous ferait peur de peur. Puis le duc d'Argyle s'éloigna, et vous vous mîtes à chanter doucement et avec indifférence. Votre calme passa heureusement dans mon âme; toutes ces affreuses pensées s'évanouirent; je redevins tout amour, et mon cœur se mit à chanter avec vous.

—Sire, craignez ces funestes agitations.

—Ne me plaignez pas, Anna: ces souffrances du cœur ont de bien douces compensations.

—A quoi vous conduira, sire, ce tumulte de sentiments contraires? Vous vous en repentirez plus tard, le jour où un ministre vous dira qu'il ne faut songer qu'à l'amour de votre femme.

—Non, Anna, il y a au fond de mon âme plus d'espérance que vous ne le pensez; les liens qui m'unissent à Catherine d'Aragon ne sont pas indissolubles. Quelque chose me dit que vous pourrez être à moi, aux yeux de la religion, comme à ceux de la loi civile. L'amour,

qui ne connaît pas d'autres obstacles pour les autres hommes, aurait-il donc moins de force alors qu'à sa puissance vient se joindre la puissance d'un roi? Ecoutez, Anna...

En ce moment un groupe de promeneurs interrompit l'entretien, fort à propos pour le roi, qui peut-être allait s'engager déjà par de téméraires promesses, mais bien à contre temps au gré de la jeune fille, qui seule, sans autres auxiliaires que sa fiabilité et sa coquetterie, lutait tout à la fois contre la politique et la religion, allait l'emporter enfin sur ces deux formidables puissances. Ambitieux enfant, qui ne voyait pas l'échafaud sous les draperies du trône.

Cependant l'heure du festin était venue. On se rendit dans une vaste salle qui, avec ses dépendances, était l'archevêché de Tournay, du nom de ce diocèse concédé à Wolsey dans les Pays-Bas. La table était servie avec un luxe et une élégance vraiment dignes d'un prince de l'église. Un orchestre voilé de fleurs se fit entendre pendant tout le repas, et des parfums exquis brûlaient dans de riches cassoles, afin que toutes les sensualités fussent flattées à la fois. La reine venait à la fête, amenée là par les ordres de son époux, malgré la sinistre tristesse qui semblait, depuis quelque temps, l'éloigner de toute joyeuse réunion. Anna de Boleyn, sans cesse appelée auprès d'elle par les devoirs de sa place, n'était pas étrangère à ce sentiment. La mélancolie de la souveraine augmentait encore par le contraste de la riante beauté de la sujette. On eût dit qu'Anna gagnait chaque jour en charmes tout ce que Catherine perdait.

A la fin du banquet, Wolsey prit sur une corbeille de fleurs en brillant qui ornait la table une perle de grande beauté, et montée sur un feuillage d'or.

—Voici, dit le cardinal en présentant au roi, voici le produit de nos domaines le moins indignes de vous être offert: c'est la plus belle perle que se soit laissée ravir cette année la mer de Golconde.

—Ce n'est pas à moi que cette perle doit appartenir, dit Henri, c'est à la femme qui comme elle est sans pareille parmi les autres. Remettez lui le présent vous-même, cardinal; nous déposons pour cela notre autorité entre vos mains et nous nous en rapportons à la délicatesse de votre goût.

Et en parlant ainsi, Henri jeta furtivement les yeux vers Anna de Boleyn. Tous les assistants, qui avaient deviné la pensée du roi, dirigèrent de même leurs regards sur la jeune fille. Le cardinal cependant se leva, s'approcha de la reine, qui était en face de lui, et, mettant un genou en terre, lui offrit l'incomparable merveille.

Si nous avons bien entendu les ordres de sa majesté, dit Catherine d'Aragon avec un mélange de tristesse et d'amertume, et en reposant de la main le présent, ce n'est pas à la femme-reine que ce merveilleux bijou doit s'adresser: c'est à la reine des femmes.

—L'une et l'autre peuvent se trouver réunies dans la même personne, dit Wolsey sans se relever.

—Nous ne voulons point admettre ce double privilège comme votre galanterie le suppose, reprit Catherine d'Aragon, et ce ne serait pas nous être agréable que d'insister davantage.

Pendant cette scène, dont aucun autre voix n'osa troubler le pénible silence, Anna de Boleyn tenait les yeux baissés, son cœur battait violemment; elle jouissait déjà de la joie du triomphe. Wolsey s'avança en effet de son côté. Elle fit un léger mouvement comme pour tendre la main, et sa bouche commença à sourire de remerciement. Mais ce n'était qu'en passant que le cardinal s'était approché de l'orgueilleuse enfant; il fit encore quelques pas, comme entraîné par un sentiment irrésistible: l'homme chez lui l'emportait sur la politique. Il s'arrêta devant une autre, Catherine Gordon, et lui offrit la magnifique bijou. Catherine Gordon hésita un instant; mais la vanité de la femme l'emporta aussitôt sur la prudente amie de l'homme d'état. Elle prit la perle et la plaça fièrement à son corsage.

Henri se pinça les lèvres et jeta à son minist-

tre un regard de mécontentement. La cour fut bien moins occupée du succès de Catherine Gordon que du désappointement d'Anna. Une larme était dans les yeux de la coquette, qui se vit humiliée en présence de son royal amant. Le mouvement du bal ne put effacer cette cruelle impression. A chaque instant le tourbillon des danses faisait briller à ses yeux la perle sans égale qui parait la ceinture de la belle Catherine Gordon et la proclamait la merveille des femmes.

Ce jour-là le plus habile des hommes avait commis une faute à compromettre le fruit de dix ans d'habileté. Il avait pu braver impunément les plus fiers, les plus nombreux, les plus forts adversaires; mais ce jour-là il s'était exposé à un danger bien plus grand: pour satisfaire une vanité de femme, il avait blessé la vanité d'une autre femme; il s'était fait une ennemie irréconciliable d'une petite fille de dix-huit ans. Il n'en a jamais fallu davantage pour bouleverser la face du monde.

Wolsey comprit son irréparable étourderie et l'appui décisif que ses ennemis pourraient trouver désormais dans la rançune de cette petite fille, lorsqu'il eut été appelé un moment hors la fête par un de ses dévoués partisans, et qu'il eut reçu une de ces révélations qui sont de nature à briser les plus fortes capacités, autant par l'imprévu que par la gravité du péril. Toutefois, pendant tout le reste de la nuit, il ne laissa rien voir de son émotion, bien convaincu que le plus grand danger pour un homme d'état n'est pas d'être menacé, mais bien de le paraître!

A quatre heures du matin, la fête se termina, et les équipages de la cour reprirent le chemin de Greenwich.

CLEMENCE ROBERT.
(A continuer.)

ANNONCES NOUVELLES.

Assemblée des Citoyens de John Jeffery, J. J. J. Assemblée des Capitaines Pompiers. Approvisionnement d'Eau pour Québec. Officiers des Compagnies de Pompiers. Bureau de Félix Fortier, Avocat. Assemblée de la Société Littéraire et Historique. Bureau d'Enregistrement de Chaudière.

ENCAN.

Effets volés en dépôt au Greffe de la Paix.

QUEBEC:

VENDREDI, 4 FEVRIER 1842.

SURINTENDANT DU DEPARTEMENT DU FEU.—N'ayant pas de données bien précises sur le sujet, nous nous sommes abstenus de faire aucune remarque sur le choix que le conseil de ville a fait de M. Frew; mais un correspondant de la Gazette (Anglaise) de Québec jette sur cette nomination des lumières qui font voir qu'elle doit être rangée dans la catégorie de celle de M. Patton comme conseiller. Il avait été nommé un comité pour s'enquérir des qualifications des divers candidats, surtout sur leur connaissance des deux langues, chose absolument indispensable pour la charge en question. Ce comité fit rapport de trois candidats: 1er M. J. C. Belleau, parlant les deux langues; 2e M. John Frew, parlant mauvais français; 3e M. A. G. Bazire, parlant mauvais anglais. Ce rapport reçut la sanction de MM. Jones, (président), Massue, Clapham et Bone. Cette circonstance, remarque le correspondant, explique naturellement pourquoi les dix fonctionnaires municipaux qui ont voté contre M. Belleau, le premier recommandé dans le rapport auquel ils avaient concouru, comme le mieux qualifié pour la situation, ne se sont pas montrés disposés à voir ce rapport mis au jour. Le correspondant fait ensuite contraster les services et les efforts bien connus de M. Belleau à tous les incendies, et l'expérience qu'il a dû acquérir sous ce rapport, avec l'absence de son concurrent en ces occasions, et l'inexpérience qu'il va nécessairement apporter dans sa charge. Il cite en outre plusieurs autres occasions où M. Belleau a signalé son zèle et son esprit public, et qui étaient un titre en sa faveur dans une occasion bien propre à récompenser de pareils services. Une pareille récompense tout en payant la dette du public, aurait été un aiguillon pour d'autres, tandis qu'il est à craindre qu'une conduite contraire ne refroidissent le zèle des hommes dévoués, en faisant voir combien peu l'on sait apprécier les services publics lorsque l'occasion se présente de les reconnaître.

Si le murmure public ne nous trompe pas, et nous souhaitons être sous une fausse impression, il est à craindre que le service du feu ne souffre dorénavant de la malencontreuse nomination de M. Frew. Il est à craindre que le premier incendie qui éclatera, n'ait que des gens qui comme M. Frew se sont jusqu'à présent contents du rôle de spectateurs oisifs et curieux. Ce serait déplorable, et d'autant plus que cette apathie serait le fruit de la conduite d'un corps, qui devrait stimuler le zèle des citoyens actifs et capables.

Ce n'est pas tout, le même murmure public qui nous fait rainder pour le prochain incendie, nous fait craindre aussi pour l'organisation des compagnies de pompiers. Ces compagnies étaient naturellement destinées à se composer de ceux qui ont l'intention de leurs personnes aux incendies. On doit supposer qu'ils devaient s'attendre à se voir commandés par un de ces hommes sous la conduite et à la voix desquels ils étaient habitués à agir, et il ne serait pas étonnant qu'ils repoussassent un chef-inexpérimenté, inconnu, et dans lequel ils ne peuvent avoir aucune confiance. On donc recruterait-on pour former les compagnies

Le pompier? Prendra-t-on des gens aussi novices que le Surintendant? Ce sera bien le moyen de mettre de l'uniformité dans le département; mais gare au feu!

Voilà ordinairement ce qui arrive lorsque les places sont données à ceux à qui elles conviennent, plutôt qu'à ceux qui leur conviennent. Pendant ce temps-là le public souffre, et paie par dessus le marché.

A une assemblée des souscripteurs de la collecte des pauvres, faite à Montréal comme à Québec, à l'occasion de la naissance du Prince de Galles, il a été résolu d'employer les deniers recueillis à l'érection d'une maison de travail. Nous préférons de beaucoup le plan adopté à celui qui l'a été à Québec, de distribuer le montant de la collecte aux desservants des diverses congrégations religieuses. D'abord parce que l'emploi de la collecte de Montréal est beaucoup plus en harmonie avec son origine, en donnant de la permanence à l'œuvre, en perpétuant le souvenir de l'événement qui y a donné lieu. D'un autre côté, par ce moyen, on rendra le bienfait productif de nouveaux fruits de bienfaisance par le produit du travail du pauvre; on met pour ainsi dire le pauvre en état de secourir à son tour d'autres aussi infortunés que lui.

Les misères qui réclament des secours extraordinaires, celles auxquelles les secours ordinaires de la charité ne suffisent pas, viennent toujours de la détresse industrielle, du manque d'ouvrage. Donnez donc de l'ouvrage, et vous ferez tout autant de bien que si vous distribuez des secours gratuits, et les objets fabriqués qui vous resteront pourront servir à alléger d'autres souffrances.

La résolution de l'assemblée qui est l'objet de ces remarques ayant rencontré quelque objection, le comité chargé de l'emploi de la collecte a résolu de remettre le montant de leurs souscriptions à ceux qui n'appréhendent pas le plan adopté. Nous ignorons s'il existe quelque raison particulière contre l'adoption de ce plan, autre que celle que c'est une déviation de l'intention originelle d'en faire une distribution gratuite, mais nous désirons que tous les souscripteurs approuvent le nouveau plan, que nous espérons voir servir de modèle à tous les secours publics qui sont donnés aux pauvres.

L'Aurore des Canadas rapportait ces jours-ci qu'un enfant avait été sur le point d'être enterré vivant à Montréal. Il était tombé en léthargie, et la bière dans laquelle on l'avait enfoncé était rendue à la chapelle des morts, où elle avait même passé une journée. Au moment de l'enterrement, pour tranquilliser quelqu'un qui avait des doutes parce qu'on avait mis le corps encore chaud dans la bière, on ouvrit le cercueil, et on trouva l'enfant donnant encore des signes de vie.

Voici ce qu'on lit dans un Journal de Paris du 12 décembre dernier sur les précautions à prendre en cas de mort, en signalant une ordonnance du gouvernement bavarois sur le sujet :

« Pour empêcher qu'on soit enterré vivant, une ordonnance du gouvernement bavarois statue qu'aucun mort ne peut être enseveli ou inhumé qu'après la seconde visite du cadavre et qu'après qu'un chirurgien a fait une incision à la plante du pied, et qu'on en a attendu le résultat. On sait qu'un mort apparent peut être appelé à la vie et recouvrer sa sensibilité par une opération aussi simple : chaque année il doit être fait un rapport au roi des résultats obtenus, etc. »

« Mais une opération plus simple et plus commode, et qui en même temps donne une certaine consolation aux familles, serait l'embaumement. Gannal, procédé généralement employé par les familles distinguées de la capitale : le gouvernement bavarois ignore, sans doute, qu'une légère incision se pratiquant tout d'abord à la région du col, région extrêmement sensible en raison du grand nombre de nerfs qui s'y distribuent, rappellerait bien certainement à la vie, si toutefois la mort n'était qu'apparente. »

NOUVELLE-ECOSSE.—La législature de cette Province a été ouverte le 20 Janvier par un discours dont le vague a excité les plaintes de plusieurs membres de la Chambre d'Assemblée. Le lendemain la réponse proposée par les membres de l'Administration a été adoptée sans opposition.

On lit dans un journal Américain : — « LOUIS-PHILIPPE.—M. Tyler vient de recevoir du Roi des Français, une lettre adressée au Peuple Américain et où le premier magistrat de l'Union est instamment prié de remercier ses concitoyens, au nom du roi Louis-Philippe, de l'accueil si flatteur qu'ils ont fait au prince de Joinville. »

Le correspondant de Paris du *Courrier des Etats-Unis* lui écrit ce qui suit en post-scriptum, à sa lettre du 1er janvier, date des derniers journaux de Paris : —

« On porte à onze le nombre de nouveaux prévenus. Hier, à une heure de l'après-midi, deux financiers, sous l'escorte de commissaires et d'agents de police, sont amenés à la prison de Luxembourg. La plupart d'entre eux, ainsi que l'affirment les hommes de garde, ont une mise annonçant qu'ils appartiennent à une classe aisée; plusieurs d'entre eux passent déjà pour être des chefs de la société Québécoise. De nombreux mandats d'amener sont encore lancés dans divers quartiers de la capitale; aujourd'hui les principaux membres de la cour des pairs se sont transportés à la prison des nouveaux prévenus pour leur faire subir un premier interrogatoire, il va sans dire maintenant que l'extradition des condamnés Québécois, Colombier et Brazier de la géologie du Luxembourg n'aura plus lieu qu'après la solution de ce nouveau procès, dans lequel ces derniers figureront comme les principaux témoins à charge. »

Par suite de ces nouvelles arrestations, on a renforcé hier l'effectif des hommes de la garde municipale spécialement chargée de la surveillance de la prison politique de la cour des pairs. Parmi les personnes arrêtées dans la journée d'hier, il en est une qui est d'une grosseur prodigieuse. La prison politique du Luxembourg n'a pas changé d'aspect, elle est toujours gardée par un grand nombre de surveillants et de sentinelles. Les trois condamnés à mort y sont toujours logés. Aujourd'hui à midi, la commission des pairs et MM Hebert et Bouley se sont encore réunis chez M. le Duc Decazes pour continuer l'instruction sur les mandats de l'affaire Québécoise.

M. Lammenais, qui achève les douze mois de prison auxquels il a été condamné l'année dernière par la cour d'assises de Paris, sortira lundi prochain de Sainte-Pélagie. Les témoignages de sympathie ne manqueront pas ce jour-là à l'illustre écrivain. TOUR A LA YANKEE.—L'*Albany Advertiser* rapporte que l'armée récente au sujet d'une tentative que les « Patriotes » avaient résolu de faire pour incendier les bâtiments à vapeur anglais sur les lacs, a été répandue par les volontaires américains, qui se voyant sans emploi, ont imaginé ce moyen de s'en procurer. En effet un grand nombre ont été envoyés de Buffalo du côté anglais et ont été employés à transporter des troupes à Grand River.

La société de tempérance catholique de Montréal compte maintenant au delà de 4000 membres.

CAISSE D'ÉPARGNE DE MONTRÉAL.—Le dernier rapport de cette institution montre une prospérité toujours croissante dans les classes ouvrières de cette ville.

Le 31 décembre il y avait en caisse £18,007. 15. 7.
Déposé en Janvier
18426114. 12. 11.
Retiré 759. 12. 7.
5658. 0. 4.

Restant en caisse le 31 Janvier, £23,665. 15. 11.

Les ci-devant capitaines et lieutenants de compagnies de pompiers s'assemblent demain au soir au *Castle and Elephant Hotel* pour prendre en considération l'ordonnance du conseil de ville au sujet du feu.

On dit que Félix Fortier est, avocat de cette ville, va être nommé greffier en chancellerie, à la place de Thomas Amiot éer, nommé greffier du district de St. Thomas.

Hier nous avons eu ici de la pluie, et aujourd'hui il fait un temps du mois de Mai. C'est le temps que Montréal a eu au commencement de la semaine.

MISSION DE LORD ASHBURTON.

On lit dans le *Courrier des Et-U* : — « La mission que lord Ashburton a reçue du cabinet anglais, et surtout les termes dans lesquels le Times expose cette mission, sont un véritable événement. Ils ouvrent, du côté de l'Angleterre, une ère de concessions inespérées. Il est évident que le cabinet anglais ne veut la guerre avec ce pays sous aucun prétexte, et que par conséquent il s'est décidé à céder à la plupart de ses exigences. L'opinion publique est préparée à cette reculade par l'article du Times : tout ce qu'on cherche à présent, c'est d'avoir le meilleur marché possible de la sauvagerie américaine, et à ce dessein la politique anglaise se réfugie dans la flatterie, la seule arme des faibles. Il faut que la Grande-Bretagne ait les mains liées par de bien grands intérêts et de bien grands embarras au-dehors et au dedans pour être descendue à ce degré d'humilité. Le léopard a retenti tout à fait ses griffes, il fait patte de velours. Il est probable que la profession de foi calme et digne, mais énergique, du message sur le droit de visite et la nécessité des armements de ce pays aura fortement contribué à la résolution conciliatrice et pacifique du cabinet de St. James. La preuve en est dans le soin même que prend le Times d'écartier ce rapprochement; il devait trop sauter aux yeux pour qu'on ne le repoussât pas à l'avance. Reste à savoir maintenant comment le gouvernement américain va profiter de cette bonne fortune. C'est par l'intrigue que la diplomatie anglaise va lutter contre les exigences du patriotisme. C'est à un américain qu'on a remis le soin de combattre les américains. Toutes les influences de familles et de coteries commerciales vont être évoquées, et il est parfois plus difficile de résister à la séduction qu'à la menace. »

« Lord Ashburton a été envoyé aux Etats-Unis avec la mission de résoudre les trois questions des frontières du Maine, du droit de visite à bord des navires, et du paiement des dettes des états. Sur ce troisième point, il ne peut guère donner que des conseils qui ne convertiront pas ceux qui ont écopés des doctrines de réputation, et qui ne mettront pas un sou dans la poche de ceux qui ne paient pas l'impôt de l'argent. Mais, depuis son départ d'Angleterre, il s'est élevé entre les deux pays une quatrième difficulté, sur laquelle il est sans instructions et qu'on peut regarder comme aussi grave à elle seule que toutes les autres. Nous voulons parler de l'affaire des nègres révoltés du navire la *Creole*. Le gouvernement américain peut transiger sur la question des frontières du Maine, parce qu'elle n'intéresse profondément qu'un seul état; il peut transiger sur le droit de visite, en le soumettant à des restrictions et à des formalités qui offrent des garanties suffisantes de respect et de liberté au pavillon national; mais il ne peut, en aucun temps et en aucune manière, reconnaître que les esclaves du Sud pourront se révolter et tuer impunément leurs maîtres, pourvu qu'ils abandonnent une possession britannique. Ce serait trahir, abandonner, renier tout le sud, c'est à dire la moitié de l'Union. Cela ne se peut pas, cela ne se pourra jamais. De son côté, l'Angleterre, dominée par le fanatisme abolitionniste, peut-elle renoncer aux principes de liberté proclamés par elle? Peut-elle dire, d'un côté, tout esclave qui met le pied sur le sol de la Grande-Bretagne est libre, et d'autre, de l'autre, tout esclave qui se sera réfugié, en versant du sang, sur le sol de mes colonies, sera rendu à ses maîtres? Assimiler l'esclave qui brise ses fers à l'insolent qui ne se soucie pas de l'extradition, c'est démentir toutes ses théories sur les droits de l'homme noir ou blanc, c'est renier tous ses appels à la liberté qu'elle jette au sein des sociétés coloniales par ses publications, par son or, par ses émissaires. Commettra-t-elle cette apostasie qui enlèverait toute logique et tout prestige à son prosélytisme? Il est difficile de le croire. Or, nous le répétons, c'est là une cause de discorde qui suffit à contrebattre tout le bien que lord Ashburton a pu espérer de sa mission. Elle subsistant, le glaive de l'innocence demeure posé entre les deux pays, jusqu'au jour où l'exécuteur de la soumission pour celui-ci, ou l'exécuteur de l'oppression pour celui-là, le fera saisir à l'un ou à l'autre. Lord Ashburton est un tisserand diplomatique quel'on invoque avec un empressement qui n'est pas en soi recommandable; ce que sa seigneurie recoudra d'un côté se découvrira de l'autre. Les peuples sont comme les individus; quand ils grandissent, il faut calculer leurs habits neufs sur leur taille, et non leur taille sur leurs vieux habits. »

« Nous sommes prié d'annoncer que l'ouvrage de Mr. Lafontaine sur les Bureaux d'hypothèques, ne sera mis en vente que dans huit ou dix jours par raison de la quantité des matières, qui est beaucoup plus considérable que l'on pensait, lors de la première annonce. — *Aurore des Canadas*. »

« SAISON.—Tout le monde dit qu'il a fait un temps incompréhensible depuis notre dernier numéro. Nous avons eu de ces jours qui paraissent de la famille du printemps, tant le soleil était magnifique, l'atmosphère douce et léger, et les fontaines des neiges rapides. Aussi les rues de la ville étaient-elles couvertes d'eau. Dimanche toute la journée et depuis il n'a cessé de pleuvoir, et par instant c'était une pluie battante. Nous craignons d'entendre parler de beaucoup de maladies par suite de cette intempérie, et d'accidents, sur les glaces qui ont du se gâter beaucoup: qu'on y fasse attention ! — *Idem*. »

JAMAÏQUE.—Des nouvelles de cette île nous sont parvenues par la voie de Mobile. Rien de bien nouveau. La fièvre scarlatine commençait à perdre de son intensité, et le temps paraissait propice aux récoltes. Kingston a été le théâtre de graves désordres, résultant de la défense faite aux nègres de se livrer aux bryants excessifs avec lesquels ils ont coutume de célébrer la fête de Noël. Les demeures de magistrats ont été assaillies par la populace noire, et le maire, qui s'était témérairement aventuré dans les rues, a failli être la victime de son imprudence. Il fut sauvé d'une volée de pierres qui le blessèrent assez gravement à la tête. Partout des soulèvements de noirs ! L'abolition porte fruit. — *Abeille N. O.*

« Un accident affreux vient encore d'arriver sur le chemin de fer Great Western. Un convoi portant 38 voyageurs de la classe ouvrière, qui allient à quelque distance de Reading, a rencontré près Reading un éboulement recouvrant les rails à une hauteur de deux ou trois pieds. Cette rencontre fortuite a occasionné un choc qui a lancé la locomotive hors des rails en un instant. Tous les voyageurs se sont heurtés avec violence, et le résultat de cette effroyable secousse a été la mort de 8 voyageurs tués sur le coup. Dix-sept autres ont été plus ou moins grièvement blessés. On espère sauver tous ces derniers. C'était un horrible spectacle que celui de ces huit malheureuses victimes mutilées, gisant pêle-mêle avec les débris des wagons brisés et attirés à l'éboulement à la qualité de terrain, qui est très peu compact, et aux pluies continuelles qui avaient détrempé la terre. Une enquête est ouverte sur les causes de cet accident. Il faudra que la compagnie adopte à l'avenir d'autres dispositions plus sûres pour les voyageurs qui, dans le premier wagon, ont couru tousjours les plus grands dangers en cas d'accident. La catastrophe a eu lieu à six heures et demie du matin. Les voyageurs qui ont été victimes de l'accident, occupaient quatre wagons. Il a fallu beaucoup de temps pour dégager les blessés ensevelis sous les débris des wagons et les moles énormes de terre que la secousse venait encore de détacher des ramblins peu solides. Tous les médecins et chirurgiens de Reading se sont empressés de venir prodiguer des secours aux blessés qui ont été transportés à l'hôpital. Il a fallu sur le chemin de fer même procéder à quelques amputations et pratiquer même l'opération du trépan. La plupart des blessés sont des maçons et des ouvriers qui se rendaient à Cheltenham, Gloucester et Bridgewater, plus de cent terrassiers ont été amenés sur le champ par M. Brunel, pour débayer le chemin. L'éboulement au moment de la catastrophe, courrait à plus de 30 mètres de rails. Le conducteur et le chauffeur ont échappé comme par miracle. Grâce à la présence d'esprit du chauffeur qui a arrêté subitement la vapeur, il n'y a eu d'explosion. Parmi les morts on a trouvé un prédicateur de la secte des anabaptistes. — *Times*. »

« La Presse donne aujourd'hui, sur le fait du remplissage à Paris de M. Pailon par un ministre plénipotentiaire, une explication que nous nous empressons de reproduire. Le gouvernement russe n'aurait fait qu'appliquer à Paris une mesure générale déjà mise à exécution à Vienne et à Londres. Cette mesure consiste à supprimer les ambassades et à substituer partout des légations. Ainsi, le comte Pazzo di Borgo et le bailli de Tatischeff, ambassadeurs des deux cours de Londres et de Vienne, ont été remplacés par des envoyés extraordinaires. La Russie trouve à ce nouveau système l'avantage de réduire les dépenses de ses agents, en conservant à leur mission son caractère d'utilité. »

« De toutes parts les communes intéressées aux grandes lignes de chemins de fer continuent à voter des sommes considérables en leur faveur. La ville de Reims vient d'allouer 200,000 fr au chemin direct de Paris à Strasbourg. St-Quentin offre une garantie d'intérêt à 4 0/0 sur un capital de 2 millions, pour un embranchement au chemin de fer du Nord. La ville de Besançon donne un million en capital pour le chemin de Dijon à Mulhouse. Une variante de la même ligne, qui passerait par Vesoul, a obtenu de la part de la ville de Vesoul, qui ne compte que 6,000 habitants, une allocation de 75,000 fr, et de la part de la ville de Gray une garantie de 4 pour 100 d'intérêt sur un capital de 200,000 fr. Dans la Haute-Saône, toutes les communes traversées par ce même tracé s'engagent à fournir le terrain. »

« Une question qui intéresse au plus haut degré l'avenir de notre colonie d'Afrique, vient tout récemment d'être résolue en faveur de l'autorité française en Algérie, par ce que l'Orient compte de plus distingué comme docteurs de la loi musulmane. »

« Il s'agissait de savoir si des Musulmans pouvaient obéir à une autorité chrétienne. Le doute sur cette question a retenu et retient encore sous la puissance d'Abd-el-Kader beaucoup de chefs de tribus et un nombre considérable d'Arabes qui, depuis assez long-temps, n'auraient pas demandé mieux que de faire alliance avec nous. Aujourd'hui le doute ne peut plus exister chez eux : voici pourquoi. Les Arabes ont un respect profond pour les décisions de ceux qu'ils considèrent comme des savants et des sages, et, telles que soient ces décisions ils s'y conforment religieusement. Or, dernièrement, une réunion s'en est tenue à Alexandria, chez notre consul, de tous les *ulmas* (savants) renommés d'Orient. La question dont nous venons de parler leur a été posée ; ils l'ont examinée avec attention ; ils l'ont discutée, et, après un mûr examen, ils ont rendu un verdict qui sera publié, par lequel ils déclarent que les Musulmans peuvent avec parfaite tranquillité de conscience obéir à une autorité chrétienne, pourvu que celle-ci respecte les moeurs et la religion des Musulmans rangés sous son obéissance. »

« Les journaux anglais affectent d'être fort saisis du message de M. Tyler. Ne croyez pourtant pas qu'ils s'y méprennent et que, sous la modération des formes, ils n'apprécient pas toute la fermeté, toute la netteté d'une pensée de résistance aux prétentions de l'Angleterre. En ce moment il convient à la Grande-Bretagne de voir la paix partout, et elle la voit même en Syrie, où les Druses par son ordre, se livrent au massacre, au pillage, à l'incendie. Mais une semblable tactique ne peut trouver que des dupes volontaires, au nombre desquels il ne faudrait pas compter le président des Etats-Unis. Il n'a oublié ni la guerre de 1841 ni l'incendie de Washington, et

CORRESPONDANCE.

St. SIMON, le 15e Janvier 1842.

A une assemblée générale des habitants de la paroisse de St. Simon, convoquée par avis public et tenue le 10 du présent, les officiers suivants ont été unanimement élus.
M. Chas. Frs. Caron, conseiller réçu.
M. M. Bélanger, greffier.
MM. A. Mercier, A. Caron, et Frs. Paradis, co-tiseurs.
M. Pierre Bélanger fils, collecteur.
MM F. Fournier, Ed. Bérubé et S. Lèvesque, inspecteurs des chemins.
MM. J. Gagnon, G. Thérberge, Ed. Fortin, Fr. Roussel, P. Savard, A. Paradis, M. Lefebvre, J. M. Bélanger, Chs. Gentil, Ls. Dessein, Jos. Caron, Ls. Pépin, Elie Dionne, St. Roy dit Lausier, sous-voies.
MM. M. Marceau, G. Thibault, C. Vaillancourt, inspecteurs des fossés et clôtures.
MM. J. Ed. Caron, J. M. Jean, gardiens d'enclos.
MM. A. Fortin, Ls. Jean et A. Bérubé, surintendants des pauvres.
MM. Révérénd messire Marceau, ptre. Curé, Jos. Desjardin, P. Jean, P. Couillard et Pierre Lèvesque, commissaires des écoles.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,
Je crois devoir vous remettre, pour être publiée dans votre prochaine feuille, si vous le trouvez bon, la liste des commissaires de l'École d'us le 10 du mois dernier, par la paroisse de St. Henry.

N'ayant vu aucun résultat de cette assemblée, on pourrait croire qu'il n'y a pas eu de commissaires de l'école nommés pour cette paroisse. Mais grâce à cette partie saine, et bien pensante de cette paroisse, les commissaires d'école ont été nommés, et en voici les noms : le Révérend Messire Lacoste, P. Paradis, Eer. N. P. Fr. Dumas, Docteur J. Bte. Elais, Eer. J. Bédard, Eer. N. P. Antoine Rouleau, et J. Bte. Carrière, Marchand.
Honneur et gloire à cette partie de la paroisse qui a su par son courage et son zèle pour l'éducation triompher de la barbarie et de l'ignorance de SIMON et environs. Nous aimons à croire qu'il y aura dans les conseillers du District de Dorchester, assez de zèle, d'amour et de courage pour aider à promouvoir cette éducation dont le besoin est si vivement senti; qu'ils ne se laissent point intimider ni influencer par aucune crainte mal fondée, ni par les bavardages de certaines personnes mal intentionnées et insouciantes ignorantes; qu'ils accèdent, mais avec prudence et sagesse, les efforts de la législature dans ses bienveillantes sur l'éducation élémentaire dans nos campagnes. — T.

St. Henry, 1 Février 1842.

EXTRAITS DES DERNIERS JOURNAUX D'EUROPE.

« Un accident affreux vient encore d'arriver sur le chemin de fer Great Western. Un convoi portant 38 voyageurs de la classe ouvrière, qui allient à quelque distance de Reading, a rencontré près Reading un éboulement recouvrant les rails à une hauteur de deux ou trois pieds. Cette rencontre fortuite a occasionné un choc qui a lancé la locomotive hors des rails en un instant. Tous les voyageurs se sont heurtés avec violence, et le résultat de cette effroyable secousse a été la mort de 8 voyageurs tués sur le coup. Dix-sept autres ont été plus ou moins grièvement blessés. On espère sauver tous ces derniers. C'était un horrible spectacle que celui de ces huit malheureuses victimes mutilées, gisant pêle-mêle avec les débris des wagons brisés et attirés à l'éboulement à la qualité de terrain, qui est très peu compact, et aux pluies continuelles qui avaient détrempé la terre. Une enquête est ouverte sur les causes de cet accident. Il faudra que la compagnie adopte à l'avenir d'autres dispositions plus sûres pour les voyageurs qui, dans le premier wagon, ont couru tousjours les plus grands dangers en cas d'accident. La catastrophe a eu lieu à six heures et demie du matin. Les voyageurs qui ont été victimes de l'accident, occupaient quatre wagons. Il a fallu beaucoup de temps pour dégager les blessés ensevelis sous les débris des wagons et les moles énormes de terre que la secousse venait encore de détacher des ramblins peu solides. Tous les médecins et chirurgiens de Reading se sont empressés de venir prodiguer des secours aux blessés qui ont été transportés à l'hôpital. Il a fallu sur le chemin de fer même procéder à quelques amputations et pratiquer même l'opération du trépan. La plupart des blessés sont des maçons et des ouvriers qui se rendaient à Cheltenham, Gloucester et Bridgewater, plus de cent terrassiers ont été amenés sur le champ par M. Brunel, pour débayer le chemin. L'éboulement au moment de la catastrophe, courrait à plus de 30 mètres de rails. Le conducteur et le chauffeur ont échappé comme par miracle. Grâce à la présence d'esprit du chauffeur qui a arrêté subitement la vapeur, il n'y a eu d'explosion. Parmi les morts on a trouvé un prédicateur de la secte des anabaptistes. — *Times*. »

« La Presse donne aujourd'hui, sur le fait du remplissage à Paris de M. Pailon par un ministre plénipotentiaire, une explication que nous nous empressons de reproduire. Le gouvernement russe n'aurait fait qu'appliquer à Paris une mesure générale déjà mise à exécution à Vienne et à Londres. Cette mesure consiste à supprimer les ambassades et à substituer partout des légations. Ainsi, le comte Pazzo di Borgo et le bailli de Tatischeff, ambassadeurs des deux cours de Londres et de Vienne, ont été remplacés par des envoyés extraordinaires. La Russie trouve à ce nouveau système l'avantage de réduire les dépenses de ses agents, en conservant à leur mission son caractère d'utilité. »

« De toutes parts les communes intéressées aux grandes lignes de chemins de fer continuent à voter des sommes considérables en leur faveur. La ville de Reims vient d'allouer 200,000 fr au chemin direct de Paris à Strasbourg. St-Quentin offre une garantie d'intérêt à 4 0/0 sur un capital de 2 millions, pour un embranchement au chemin de fer du Nord. La ville de Besançon donne un million en capital pour le chemin de Dijon à Mulhouse. Une variante de la même ligne, qui passerait par Vesoul, a obtenu de la part de la ville de Vesoul, qui ne compte que 6,000 habitants, une allocation de 75,000 fr, et de la part de la ville de Gray une garantie de 4 pour 100 d'intérêt sur un capital de 200,000 fr. Dans la Haute-Saône, toutes les communes traversées par ce même tracé s'engagent à fournir le terrain. »

« Une question qui intéresse au plus haut degré l'avenir de notre colonie d'Afrique, vient tout récemment d'être résolue en faveur de l'autorité française en Algérie, par ce que l'Orient compte de plus distingué comme docteurs de la loi musulmane. »

« Il s'agissait de savoir si des Musulmans pouvaient obéir à une autorité chrétienne. Le doute sur cette question a retenu et retient encore sous la puissance d'Abd-el-Kader beaucoup de chefs de tribus et un nombre considérable d'Arabes qui, depuis assez long-temps, n'auraient pas demandé mieux que de faire alliance avec nous. Aujourd'hui le doute ne peut plus exister chez eux : voici pourquoi. Les Arabes ont un respect profond pour les décisions de ceux qu'ils considèrent comme des savants et des sages, et, telles que soient ces décisions ils s'y conforment religieusement. Or, dernièrement, une réunion s'en est tenue à Alexandria, chez notre consul, de tous les *ulmas* (savants) renommés d'Orient. La question dont nous venons de parler leur a été posée ; ils l'ont examinée avec attention ; ils l'ont discutée, et, après un mûr examen, ils ont rendu un verdict qui sera publié, par lequel ils déclarent que les Musulmans peuvent avec parfaite tranquillité de conscience obéir à une autorité chrétienne, pourvu que celle-ci respecte les moeurs et la religion des Musulmans rangés sous son obéissance. »

« Les journaux anglais affectent d'être fort saisis du message de M. Tyler. Ne croyez pourtant pas qu'ils s'y méprennent et que, sous la modération des formes, ils n'apprécient pas toute la fermeté, toute la netteté d'une pensée de résistance aux prétentions de l'Angleterre. En ce moment il convient à la Grande-Bretagne de voir la paix partout, et elle la voit même en Syrie, où les Druses par son ordre, se livrent au massacre, au pillage, à l'incendie. Mais une semblable tactique ne peut trouver que des dupes volontaires, au nombre desquels il ne faudrait pas compter le président des Etats-Unis. Il n'a oublié ni la guerre de 1841 ni l'incendie de Washington, et

« Une question qui intéresse au plus haut degré l'avenir de notre colonie d'Afrique, vient tout récemment d'être résolue en faveur de l'autorité française en Algérie, par ce que l'Orient compte de plus distingué comme docteurs de la loi musulmane. »

« Il s'agissait de savoir si des Musulmans pouvaient obéir à une autorité chrétienne. Le doute sur cette question a retenu et retient encore sous la puissance d'Abd-el-Kader beaucoup de chefs de tribus et un nombre considérable d'Arabes qui, depuis assez long-temps, n'auraient pas demandé mieux que de faire alliance avec nous. Aujourd'hui le doute ne peut plus exister chez eux : voici pourquoi. Les Arabes ont un respect profond pour les décisions de ceux qu'ils considèrent comme des savants et des sages, et, telles que soient ces décisions ils s'y conforment religieusement. Or, dernièrement, une réunion s'en est tenue à Alexandria, chez notre consul, de tous les *ulmas* (savants) renommés d'Orient. La question dont nous venons de parler leur a été posée ; ils l'ont examinée avec attention ; ils l'ont discutée, et, après un mûr examen, ils ont rendu un verdict qui sera publié, par lequel ils déclarent que les Musulmans peuvent avec parfaite tranquillité de conscience obéir à une autorité chrétienne, pourvu que celle-ci respecte les moeurs et la religion des Musulmans rangés sous son obéissance. »

« Les journaux anglais affectent d'être fort saisis du message de M. Tyler. Ne croyez pourtant pas qu'ils s'y méprennent et que, sous la modération des formes, ils n'apprécient pas toute la fermeté, toute la netteté d'une pensée de résistance aux prétentions de l'Angleterre. En ce moment il convient à la Grande-Bretagne de voir la paix partout, et elle la voit même en Syrie, où les Druses par son ordre, se livrent au massacre, au pillage, à l'incendie. Mais une semblable tactique ne peut trouver que des dupes volontaires, au nombre desquels il ne faudrait pas compter le président des Etats-Unis. Il n'a oublié ni la guerre de 1841 ni l'incendie de Washington, et

« Une question qui intéresse au plus haut degré l'avenir de notre colonie d'Afrique, vient tout récemment d'être résolue en faveur de l'autorité française en Algérie, par ce que l'Orient compte de plus distingué comme docteurs de la loi musulmane. »

« Il s'agissait de savoir si des Musulmans pouvaient obéir à une autorité chrétienne. Le doute sur cette question a retenu et retient encore sous la puissance d'Abd-el-Kader beaucoup de chefs de tribus et un nombre considérable d'Arabes qui, depuis assez long-temps, n'auraient pas demandé mieux que de faire alliance avec nous. Aujourd'hui le doute ne peut plus exister chez eux : voici pourquoi. Les Arabes ont un respect profond pour les décisions de ceux qu'ils considèrent comme des savants et des sages, et, telles que soient ces décisions ils s'y conforment religieusement. Or, dernièrement, une réunion s'en est tenue à Alexandria, chez notre consul, de tous les *ulmas* (savants) renommés d'Orient. La question dont nous venons de parler leur a été posée ; ils l'ont examinée avec attention ; ils l'ont discutée, et, après un mûr examen, ils ont rendu un verdict qui sera publié, par lequel ils déclarent que les Musulmans peuvent avec parfaite tranquillité de conscience obéir à une autorité chrétienne, pourvu que celle-ci respecte les moeurs et la religion des Musulmans rangés sous son obéissance. »

« Les journaux anglais affectent d'être fort saisis du message de M. Tyler. Ne croyez pourtant pas qu'ils s'y méprennent et que, sous la modération des formes, ils n'apprécient pas toute la fermeté, toute la netteté d'une pensée de résistance aux prétentions de l'Angleterre. En ce moment il convient à la Grande-Bretagne de voir la paix partout, et elle la voit même en Syrie, où les Druses par son ordre, se livrent au massacre, au pillage, à l'incendie. Mais une semblable tactique ne peut trouver que des dupes volontaires, au nombre desquels il ne faudrait pas compter le président des Etats-Unis. Il n'a oublié ni la guerre de 1841 ni l'incendie de Washington, et

à la manière dont il parle de la nécessité de développer la marine militaire, on comprend qu'il ne s'abuse pas sur les projets de l'Angleterre.

« L'anniversaire du retour des débris mortelles de l'empereur à Paris a donné lieu hier à des manifestations spontanées. Un grand nombre de gardes nationales, en uniforme, des détachements de la vieille garde et de l'armée polonoise, en grande tenue, sont allés comme en pèlerinage, saluer le cercueil de Napoléon. La chapelle Saint-Jérôme est jonchée de couronnes d'immortelles.

« Un fait récent a vivement agité la population de Constantinople. Le sultan se trouvait à la mosquée de Sultan-Bajazet avec sa cour, quand un ministre de la religion Pa interpellé à haute voix, lui reprochant d'avoir fait le malheur de la nation par les réformes introduites dans ses usages et dans ses coutumes. Rizza-Pacha a eu aussi sa part d'injure. Le fanatique musulman l'a traité d'infidèle et lui a dit qu'il serait cruellement puni par le prophète. On a arrêté cet homme et on l'a exilé à Brousse.

« A Ballymacrook, comté de Wexford, en Irlande, deux sœurs qui ne s'étaient jamais séparées, et qu'une même tombe gardera, Mary et Anastasie Farlong, toutes deux restées filles, âgées l'une de 105, l'autre de 103 ans, viennent de mourir presque au même moment.

DECES.

A Montréal, dimanche dernier, 30 Janvier, à l'âge de 37 ans, M. Peter Grant, imprimeur, chef d'atelier à l'imprimerie de la Gazette de Montréal, et antérieurement à celle de la Gazette de Québec.

Au faubourg St. Vallier, vendredi dernier, dame Marie Gingras, épouse de feu Sieur Etienne Deguire, après une longue maladie qu'elle a supportée en vraie chrétienne. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier, en présence d'un grand concours de parents et amis.

LES Soussignées, désirent rencontrer tous les Capitaines et Lieutenants des ci-devant Compagnies du Feu en cette ville, au CASTLE AND ELEPHANT HOTEL, Marché de la haute ville, SAMEDI le CINQUIEME du présent à SEPT HEURES P. M. pour prendre en considération l'Ordonnance du Conseil de Ville par rapport à un département du feu.

CAPITAINES. Nicolas Wells, John Morlyon, Frans Parent, Michael Murphy, Jacques Bois, James Mc. Innally, Pierre Allard, Prudent Vallée, Louis Gaboury, Gaspard Gagneau, François Girard, Jean Gaurard.
LIEUTENANTS. Edward Wade, Charles Carrier, J. Birch, Jean Bureau, Pierre Brunl, Joseph Lewis, Olivier Gaboury, James Miller, Pierre Drolet, Joseph Gouard, William Raven, Jean Allard, Charles Dodridge, Québec, 3 Février 1842.

CORPORATION DE LA CITE DE QUEBEC COMPAGNIES DE POMPIERS? HOTEL-DE-VILLE, QUEBEC, 1er. Février 1842.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Comité du Feu recevra, jusqu'à MARDI le 15 du courant, les applications de personnes désirant être nommées CAPITAINES ou LIEUTENANTS des diverses Compagnies de Pompiers qui vont s'organiser.

Tout Capitaine ou Lieutenant doit résider dans la Division à laquelle sa Compagnie appartient. Les récompenses, privilèges et immunités appartenant aux dits officiers, ainsi que les devoirs y attachés, peuvent être connus, en référant aux Règlements qui établissent un Département du Feu, &c. dont on peut voir une Copie à ce Bureau.

Tous applicants doivent savoir lire et écrire, et l'on préférera ceux qui peuvent parler les deux langues.

Par ordre du Comité du Feu, GEO. FUTVOYE, Secrétaire.

DIVISIONS DU FEU. No. 1, Quartier St. Louis. No. 2, Quartier du Palais. No. 3, Quartier Champlain, à l'ouest de Mr. Martin. No. 4, Quartier Champlain à l'est do. do. No. 5, Quartier St. Pierre. No. 6, Quartier St. Roch, à l'est de la Rue Craig. No. 7, Quartier St. Roch, à l'ouest do. do. No. 8, Quartier St. Jean, nord de la Rue St. Jean. No. 9, Quartier St. Jean, sud do. do. G. F.

CORPORATION DE LA CITE DE QUEBEC AUX INGENIEURS CIVILS &c. HOTEL-DE-VILLE, QUEBEC, 1er. Février 1842.

AVIS public est par le présent donné qu'un prix de TRENTE LIVRES Courant sera accordé par le Conseil-de-Ville à la personne qui préparera et lui soumettra les meilleurs PLANS et CALCULS sur les travaux nécessaires, pour pourvoir cette Cité d'eau provenant d'aucune des diverses sources dans le voisinage d'icelle, et sur l'endroit le plus convenable pour la construction d'un Réservoir &c.

Un prix de DIX LIVRES Courant sera aussi accordé pour les Plans etc. qui seront jugés les meilleurs ensuite.

Les dits Plans &c. devront être déposés au Bureau du Greffier de la Cité, le ou avant le 1er. Mai prochain.

Par ordre du Conseil GEO. FUTVOYE, Greffier de la Cité. Messrs. les Editeurs de tous les Papiers-nouvelles de Québec et de Montréal publiés en français sont priés de donner une insertion à l'Avis ci-dessus, et de transmettre une Copie du Papier-nouvelle au dit Bureau et leurs comptes au Bureau du « CANADIEN ». G. F.

SOCIETE LITTERAIRE ET HISTORIQUE. LA prochaine assemblée générale pour fins littéraires, historiques et scientifiques aura lieu samedi 5 courant à sept heures et demie du soir. G. M. DOUGLAS, Secrétaire-archiviste.

CHANGEMENT DE BUREAU. LEEDS, 2e Février 1842. AVIS est par le présent donné que le BUREAU D'ENREGISTREMENT pour le district de CHAUDIERE sera ouvert à Leeds, JEUDI prochain le dix du courant, à 9 heures du matin, dans l'ajonaison de Robt T Thorton, marchand, pour l'enregistrement de tous TITRES, TESTAMENTS, CONTRATS, JUGEMENTS, &c. &c., comme le requiert l'Ordonnance 4. Vic. chap. 30.

R. A. FORTIER, Régistrateur pour le district de Chaudière. N. B